

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 14	<b>Séance du mardi 24 septembre 2019</b>
<b><u>Présents :</u></b> 11	L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 10 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard LAURAIN (Maire)
<b><u>Votants:</u></b> 11	<b><u>Sont présents:</u></b> Gérard LAURAIN, Alain PETITBON, Gabrielle LABBE, Sophie DELHÔME, Patrick ANGOULEVANT, Annaïck DODEMAN, Jean Pierre LIZEE, Joëlle DECLERCQ, Hervé OUDOUX, Gérard GHEKIERE, Jocelyne SANGLEBOEUF <b><u>Représentés:</u></b> <b><u>Excuses:</u></b> Daniel BOUCHER, Laurent DEN HAERINCK, Bruno MALON <b><u>Absents:</u></b> <b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Sophie DELHÔME

---

**Objet: Convention avec l'INSE27 - Travaux Rue des Fermes - DE 2019 21**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Interco Normandie Sud Eure concernant les travaux Rue des Fermes.

**Objet: Prix de vente au m<sup>2</sup> du terrain à l'ancienne pépinière - DE 2019 22**

Suite à la demande de Monsieur et Madame Philippe DODEMAN, demeurant Rue des Fermes à Piseux, concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain de environ 300 m<sup>2</sup> sur la pépinière de Piseux, le conseil municipal émet un avis favorable.

Ils décident de fixer le prix de vente à 15€ du m<sup>2</sup>.

Le bornage du terrain sera à la charge de la commune. IL sera fait appel au cabinet DAVRINCHE à Verneuil d'Avre et D'Iton.

Monsieur le maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier

